



CONFERENCE DES REGIONS PERIPHERIQUES MARITIMES D'EUROPE
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin 35700 RENNES - F
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19
e.mail : secretariat@crpm.org - web : www.crpm.org

JANVIER 2009

ANIMATION DU THEME AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL

Cahier des charges pour les Régions pilotes : Andalusia (ES) et Pays de la Loire (FR)

I. MANDAT

La mission générale des Régions pilotes est de mettre en place les moyens nécessaires pour préparer les positions (résolutions, notes techniques, rapports...) des instances exécutives de la CRPM (Assemblée générale, Bureau politique, Présidence) pour toutes les questions liées à l'agriculture et au développement rural et aux politiques communautaires correspondantes, en vue de la révision de ces politiques d'ici à 2013.

II. ANIMATION - COORDINATION

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale de Bayonne en octobre 2008, l'animation de ce groupe est confiée aux Régions Andalousie et Pays de la Loire, agissant en partenariat entre elles et en liaison avec le Secrétariat Général de la CRPM.

Le secrétariat du groupe est assuré par la CRPM.

III. COMPOSITION DU GROUPE

Le groupe sera composé de :

- 2 représentants de chaque Commission géographique et d'un représentant des Régions Ultrapériphériques, disposant d'une expertise reconnue dans le domaine, élus ou cadres des administrations régionales.
- Représentants des 2 Régions animatrices, de la Présidence et du Secrétariat Général de la CRPM.

IV. AXES DE MOBILISATION

L'objectif principal est de préparer les positions de la CRPM sur l'enjeu majeur pour les Régions que constitue la prochaine révision de la PAC : la **PAC après-2013**.

Les principaux thèmes abordés seront les suivants :

- Régionalisation du premier et du deuxième pilier ;
- Equilibre territorial des aides directes du premier pilier ;
- Qualité alimentaire ;
- Sécurité alimentaire, y compris les aspects commerciaux ;
- Agriculture durable ;
- Régulation des marchés agricoles ;
- Impact des perspectives alimentaires mondiales sur l'agriculture européenne.

Ce groupe préparera également tous les partenariats utiles, en particulier avec les autres organisations interrégionales, et les manifestations de la CRPM sur ce thème, en lien avec les institutions communautaires et, si nécessaire, les organisations internationales (FAO, OMC,...).

V. CALENDRIER

En fonction du rythme et de l'actualité de l'Union Européenne et de la CRPM sur ce thème, ce groupe se réunira sur une base indicative de deux à trois fois par an, en principe à Bruxelles.

VI. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Les langues de travail du groupe pendant les réunions sont le français, l'anglais et l'espagnol. L'interprétariat simultané sera pris en charge par les 2 Régions coordinatrices et la Région de présidence de la CRPM (Toscane), ainsi que l'éventuel repas du midi (buffet) lorsque la réunion se déroule sur une journée complète. Il sera recherché un soutien logistique du Comité des Régions.

La CRPM assurera le secrétariat du groupe et aidera à la préparation des réunions. Elle prendra en charge les frais de traduction en français-anglais des documents soumis au Bureau politique et à l'Assemblée générale, ainsi que des documents préparatoires et des comptes-rendus.

Les experts extérieurs choisis de concert par les Régions Pays de la Loire, Andalousie, Toscane et le Secrétariat Général de la CRPM verront leurs frais de déplacement et d'hébergement assurés par la CRPM, dans la limite de 4 par an.

Si un recours plus important à des sources d'expertise demandant rémunération apparaissait nécessaire, la question sera examinée entre les deux Régions coordinatrices et le Secrétariat Général de la CRPM.

Chaque membre du groupe prendra en charge ses frais de déplacement et de séjour.